

Ville de Monthey
Chancellerie
Pl. de l'Hôtel-de-Ville 2 / CP 512 / 1870 Monthey 1
T. 024 475 75 11 / F. 024 475 77 99
administration@monthey.ch / www.monthey.ch

Demande d'autorisation d'exploiter un établissement public

Mise à l'enquête publique

Conformément aux dispositions de la loi du 8 avril 2004 sur l'hébergement, la restauration et le commerce de détail de boissons alcoolisées, la commune de Monthey porte à la connaissance du public que M. Emir ARIFOVIC, domicilié au Pont-de-la-Morge (Sion), lui a adressé une requête tendant à obtenir une autorisation d'exploiter le commerce, mentionné ci-après, au sens de la loi précitée, soit :

| | | |
|------------------------------------|---|---|
| Locaux et emplacements | : | Sandwicherie, sis sur la parcelle N° 739, folio 9, au lieu-dit "Trollietta" |
| Adresse | : | Av. de la Gare 36 |
| Enseigne | : | "SUBWAY" |
| Prestations | : | service de mets et boissons, avec ou sans alcool, à consommer sur place ou à l'emporter, lié à une sandwicherie |
| Heures d'ouverture et de fermeture | : | dimanche au jeudi : 10 h.00 à 22 h.00 vendredi et samedi : 10 h.00 à 23 h.00 |
| Début de l'activité | : | dès autorisation |

Les personnes, qui auraient des observations à formuler à l'encontre de cette demande, sont invitées à les adresser, par écrit, à la commune, dans les 30 jours dès la publication au Bulletin Officiel, soit jusqu'au 3 août 2015.

Monthey, le 3 juillet 2015

L'Administration communale